

2 Mai 2013
Journée de Solidarité Internationale
Contre l'Enfermement



Depuis un quart de siècle, l'Europe s'est dotée de barrières à ses frontières extérieures qui sont toujours aussi meurtrières malgré les changements de régime politique.

Le rideau de fer porte un nouveau nom : Frontex

Depuis « l'ouverture » des frontières européennes (convention de Schengen 85, liberté de circulation des marchandises et des personnes) une série de lois et de dispositifs permettent le contrôle et la gestion des flux migratoires (en France, loi Pasqua-Debré de 86). Cette surenchère sécuritaire s'intensifie en 2004 par la création de Frontex (Agence européenne pour la gestion de la coopération aux frontières extérieures).

Financé par l'Europe, les missions de Frontex visent à contrôler et à retenir les migrant.es hors des frontières européennes, sous couvert d'une « humanisation » de la gestion de l'émigration. Les millions d'Euros des subventions permettent en délocalisant, d'améliorer l'image des pays européens (moins de reconduites, de décès, de lutte chez nous). Déplacé dans des « zones tampons » (Maghreb, Turquie, Libye, etc.), une partie du sale boulot est effectué en dehors de chez nous (détention, déportations, murs de protection, chasse aux réfugiées, etc.).

Les missions de Frontex sont diverses : coordination d'opérations d'interception, organisation de charters communs, formation des gardes-frontières dans différents corps de police nationaux. Il s'agit dans les faits d'un véritable laboratoire d'essai et de recherche sur les techniques du contrôle.

Les migrant.e.s en sont aujourd'hui les cobayes, gageons que nous profiterons bientôt, toutes et tous, des avancées dans les techniques de maîtrise des populations et que marchands et industriels du sécuritaire profiteront encore longtemps de cette manne financière.

L'« Europe forteresse » – une machine à fabriquer des sans-papier.es

L'objectif affiché de cette politique de l'«Europe forteresse» – l'arrêt des flux migratoires à destinations de l'Europe – n'a jamais été atteint. Ceci ne veut pourtant pas dire que cette politique n'a pas eu d'effet. Son effet majeur ne s'est d'ailleurs pas manifesté aux frontières, mais à l'intérieur du fameux « Espace Schengen » : la multiplication de dispositifs juridiques visant à réprimer l'immigration a conduit à une fragilisation extrême des migrant.es. Étant de fait exclus de pratiquement toute protection juridique, interdits de séjour et de droit de travail, les migrant.es ne peuvent survivre qu'en acceptant des conditions de travail au noir particulièrement dures et des salaires de misère.

Les entreprises de secteurs économiques entiers ont très rapidement compris l'intérêt que pourrait représenter cette situation : le bâtiment, la restauration, le nettoyage etc. fonctionnent aujourd'hui essentiellement grâce à cette main d'œuvre persécutée et privée de ses droits.

Les luttes des sans-papier.es

La fin de ces persécutions et la conquête des droits dont bénéficient leurs collègues européens ont fait l'objet d'une série de luttes particulièrement dures : en France, on se souvient notamment des coups de hache de St. Bernard, de la formation de nombreux collectifs de sans-papier.es, des grèves de la faims et des mouvements de grève d'ouvrièr.es sans-papiers.

La répression actuelle des luttes en Italie

Des luttes similaires se sont développées dans la plupart des pays de l'Espace Schengen. Face à ce défi, les autorités étatiques se sont lancées dans une logique de criminalisation systématique de ces mouvements. Le dernier exemple de cette criminalisation vient d'Italie : trois camarades ont été détenu.es, à Turin, à la suite d'un "saluti" (salutations festives et solidaires aux sans-papier.es en lutte dans le centre de rétention). Les camarades de Turin luttent contre les expulsions locatives et les centres de rétention, répondant de manière instantanée à la répression étatique à laquelle ils et elles sont confronté.es dans leur quotidien (le simple fait de ne pas avoir sa carte d'identité sur soi pendant un contrôle d'identité peut leur coûter 3 jours de taule).

Les mouvements des sans-papier.es : une arme contre la logique du moins-disant social

Dans ce contexte, il convient de souligner que les luttes des sans-papier.es profitent objectivement également aux collègues européens qui travaillent dans le bâtiment, la restauration et le nettoyage : en obtenant les mêmes droits sociaux, les sans-papier.es peuvent enfin refuser de travailler en dessous du salaire minimum et dans des conditions incompatibles avec le code du travail. Ainsi, la fin de la logique du moins-disant ou silence social institutionnalisé qui règne dans ces secteurs passe nécessairement par le succès du mouvement des sans-papier.es et par l'acquis de ces droits.

C'est pourquoi nous réclamons : l'arrêt immédiat de la répression contre les luttes des sans-papier.es.

L'abolition des prisons et des centres de rétention !

La libération des sans-papier.es et de leurs soutiens incarcéré.es, à Turin et ailleurs !

Venez au rassemblement pour protester contre l'enfermement de nos camarades et pour la fin de la criminalisation des luttes des sans-papier.es :

Jeudi 2 Mai 2013, Centre de Rétention Administrative (Commissariat Mériadeck)

